



Ville de Lausanne






Adaptons Lausanne au climat de demain !

Synthèse des résultats des ateliers
participatifs



février 2025

La Ville de Lausanne a sollicité l'expertise de sa population et des associations à deux ateliers en février 2025. Le but était de découvrir le **Plan de mesures d'adaptation aux changements climatiques** élaboré par une expertise de professionnel·le·s du climat, de prioriser ses actions et de donner son avis sur les thématiques du Plan. Les ateliers touchaient trois thèmes importants :

-  Comment faire face aux fortes chaleurs
-  Comment protéger la biodiversité
-  Comment mieux gérer l'eau

Par un système de vote, chaque personne a pu dire quelles actions sont les plus prioritaires à ses yeux. 109 personnes ont donné leur avis.

Ces retours seront pris en compte afin d'ajuster le plan de mesures d'adaptation aux changements climatiques.

DÉROULEMENT DES ATELIERS

présentation du contexte et du Plan de mesures d'adaptation

présentation de la thématique et des mesures

discussion

vote sur les mesures

compilation et présentation des résultats

x3
(une session d'atelier par thématique)



RETOUR SUR LES DISCUSSIONS

Les échanges lors des ateliers ont été riches. Les éléments sélectionnés ici reprennent les commentaires clés qui ont été récurrents.



**FAIRE FACE AUX
FORTES CHALEURS**

Il faut prendre en compte les sous-sols et les pieds des arbres dans les projets de végétalisation !

La réelle utilité des façades végétalisées mérite d'être étudiée.

Certains projets qui voient le jour aujourd'hui ne sont déjà plus adaptés au climat.

Adapter les espèces végétales au climat de demain est une évidence !

Il faut éviter de compter sur la climatisation, qui est très énergivore et émet de la chaleur en ville.



**FAVORISER LA
BIODIVERSITÉ**

Certains lieux urbains paraissent plus adaptés que d'autres pour accueillir des zones humides.

Les espaces verts privés occupent une grande proportion du territoire.

Il faut aller au-delà de la valorisation et de la protection, en créant de nouveaux espaces avec une valeur pour la biodiversité.

Les enjeux liés aux sols pollués sont nombreux.

Il faut agir à la fois sur la biodiversité mais aussi sur les fortes chaleurs et les eaux dans les mêmes projets.



GÉRER LES EAUX

Le projet de remise en surface du Flon me plaît !

Multiplier les petits bassins urbains ou en créer des plus grands en dehors de la ville sont deux approches différentes.

Il est difficile d'agir sur le domaine privé.

Les mesures "ville éponge" sont primordiales.

Il faut plus que des mesures incitatives.

La rétention des eaux doit être pensée en intégrant les risques liés à la prolifération des moustiques.

Il faut communiquer sur les rues rivières et rues réservoirs qui ne sont pas des concepts connus.

TOP 3 DES MESURES



1. Arborisation, végétalisation et ombrage des espaces publics, parcs, places de jeux, écoles ainsi que des chemins, rues et routes

2. Développement d'un «maillage fraîcheur»: relier les espaces frais avec des corridors aménagés pour la fraîcheur

3. Intégration des fortes chaleurs dans les règlements de construction communaux et exigences dans les marchés publics



1. Intégration de la biodiversité dans les règlements de construction communaux et exigences dans les marchés publics

2. Création de zones humides et de plans d'eau dans l'espace public

3. Valorisation et protection des éléments de grande valeur pour la biodiversité dans les outils d'aménagement du territoire



1. Mise en place de mesures «ville-éponge»: revêtements perméables et végétalisés sur le domaine public, infiltration et rétention des eaux de pluie

2. Intégration de la gestion de l'eau dans les règlements de construction communaux et exigences dans les marchés publics

3. Établissement d'un plan directeur de renaturation, incluant les aspects liés à la réduction des risques de crues

PRIORISATION DES AXES

Dans le Plan de mesures d'adaptation aux changements climatiques, les mesures sont réparties dans des axes. Voici le résultat des votes par axe. Les baromètres montrent le résultat des votes avec une graduation allant de "important" à "urgent".

Intégration de dispositions relatives au climat dans les règlements de construction et exigences dans les marchés publics



Gestion des eaux de ruissellement et préservation de la ressource



Prévention des effets néfastes des changements climatiques sur les personnes, biens et infrastructures



Sensibilisation et montée en compétences de la population



Préservation et création de milieux favorables à la biodiversité



Développement et déploiement d'un plan d'actions pour l'arborisation et la végétalisation du territoire urbain



Interventions ciblées et efficaces lors d'événement climatique majeur



Retours sur les ateliers

La majorité des participantes et des participants ont été satisfaits des ateliers. La qualité des échanges et des informations fournies ont été relevées. Certaines personnes auraient toutefois souhaité participer davantage, voire en amont du processus.

Et maintenant ?

Les résultats des ateliers (priorisation, commentaires et idées) seront intégrés au Plan de mesures d'adaptation aux changements climatiques. Le Plan de mesures sera soumis à la Municipalité et au Conseil communal pour validation politique avant la mise en œuvre des mesures par l'administration lausannoise.

élaboration
du Plan de
mesures

ateliers
participatifs

ajustement
du Plan de
mesures

restitution
publique

validation
politique

mise en
œuvre des
mesures

Plus d'infos

www.lausanne.ch/climat

Vous y trouverez les dernières informations ainsi que le rapport détaillé des ateliers.